

STELLANTIS &YOU - CITRÖEN MARSEILLE MICHELET

204 Boulevard Michelet - 13008 MARSEILLE

N° SIRET : 302 475 041 02972

Tél : 04 26 96 92 72

www.stellantisandyou.com/fr/nos-concessionnaires/citroen-stellantis-you-marseille-michelet-66/



CITROËN

STELLANTIS **&you**

SALES & SERVICES

Stellantis & You France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Opel, Citroën et Peugeot
S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm. PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 POISSY
302 475 041 RCS Versailles - FR 29 302 475 041 - APE 4511Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTÉ	REF. CODE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	25/04/2024	30001	PLACE PATRICK	ME	25/04/2024
3401444705	628556			TVA :	
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER				
MARQUE	STYX	DATE D'ÉMISSION EN CIRCULATION	CPB	NATURE DU DOCUMENT	N° ÉCART
CITROËN	VF73DHNSPKJ605663	25/03/2019	00HF		2/2
	c4	FE-066-WB	82533	JANNY Thierry	
	VOITURE				
DÉSIGNATION	QUANTITÉ	HT	% REMISE	HT	NET À PAYER
DECHETS MECANIQUES	1,00	4,00		4,00	4
DM					
SOUS-TOTAL INTERVENTION G	4,00 (4,80 TTC)				

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 90.235 du 12 mai 1990). TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

140,81

0,00

569,97

	ET	CONTRAT N°	TVA	MONTANT TVA
G	0000001000	4	474,97	20,00
F	01-3401444705			95,00
D	25/04/2024			
H	569,97			
R	2040			
E	25/04/2024			
	PAFILLON A JORDRE			
	A VOTRE REGLEMENT			

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

STELLANTIS &YOU - CITRÔEN MARSEILLE MICHELET

204 Boulevard Michelet - 13008 MARSEILLE

N° SIRET : 302 475 041 02972

Tél : 04 26 98 92 72

www.stellantisandyou.com/marsa-concessionnaires/citroen-stellantis-you-marseille-michelet-65/



CITRÔEN



SALES & SERVICES

Stellantis &You France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Opel, Citroën et Peugeot
S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm. PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 POISSY
302 475 041 RCS Versailles - FR 29302 475 041 - APE 4511Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CODE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	11/02/2025	30001	PLACE PATRICK	RA	11/02/2025
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VVO	TVA :		
3501473702	647577				
MARQUE	N° VIN	DATE D'ÉMISSION EN CIRCULATION	CPE	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF73DHNSPKJ605663	25/03/2019	00HF		2/2
MODÈLE	N° REPARTITION	QUANTITÉ	HT	AFFECTATION HT	N° PAGE
C4	FE-066-WB	92600			
DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PROX UNITAIRE €	% REMISE	HT MONTANT €	CT
F : RECYCLAGE DES DECHETS					
DM	DECHETS MECANQUES	1,00	4,00		
SOUS-TOTAL INTERVENTION F	4,00 (4,80 TTC)				4,00 4

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIMA L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE FLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80-235 du 12 mai 1980).
TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER €

86,21

0,00

971,45

	CT	MONTANT HT	TVA TVA	MONTANT TVA
C 0000001000	4	809.54 €	20,00	161,91 €
F 3501473702				
D 11/02/2025				
M 971,45				
R 2040				
E 11/02/2025				
PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT				

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réclamation sur la commande de travaux.

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passe



SP Ti

CITROËN ASSISTANCE
0 800 05 24 24 (appel gratuit)
ou votre concessionnaire 06 07 04 41 97PARASCANDOLA
AUTOMOBILESPARASCANDOLA SAS
CONCESSIONNAIRE CITROËN
DISTRIBUTEUR VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
RÉPARATEUR AGRÉÉ CITROËN
CARROSSERIE TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES1200 route de la légion - Pôle Alpha Nord - 13400 Aubagne
Tél : 04 42 18 9000 - Fax : 04 42 03 14 80 - Fax magasin : 04 42 03 78 87
contact@parascandola.fr - www.parascandola.frS.A.S. au capital de 168 000 € - 343 275 574 R.C.S. Marseille
Siret : 343 275 574 00014 - APE 4511Z - N° TVA UE : FR 44 343 275 574
BAN : FR76 1009 6185 6500 0241 6240 103 BIC : CMCIFRPP

1 1

FACTURE 11/05/22 00005 PLACE PATR ME 11/05/22
355425 432573 VN017568CITROËN VF73DHNSPKJ605663 27/03/19 00HF DUPLICATA 1
C4 SPACE FE-066-WB 50170 449FV20 CATAPANO Jean 1

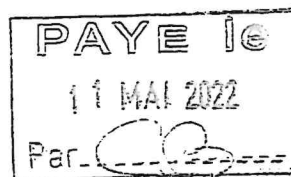
***** B.L. 432573 DU 09/05/2022 *****

HT

HT

1636326080 205 /55 R 17 "95 V PNHOUT 4 158,50 20,00 507,20 2
PNEU MICHELIN PRIMACY 4
1609060380 E:VALVE BT5 4 0,35 0,00 1,40 2
2203ZZ04 FORFAIT MONTAGE 4 PNEUS A PARTIR DE 65,83
Montant T.T.C. : 79,00

MN



POUR PLUS DE FACILITE PROFITEZ DE LA PRISE DE RDV EN LIGNE

S. MARCHANDISES ET MATERIELS LIVRES RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE
DÉFAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT
SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980; T.V.A. ACCRUE SUR LES DÉBITES.

635,40

126,80

NET À PAYER

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

689,32

00005
355425 2 574,43 20,0 114,89
11/05/2022
689,3211/05/2022
PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de
vente et de garantie du Concessionnaire. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services
sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition
d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce
il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités
calculées sur les sommes exigibles et non payées à la date de l'expiration des délais de paiement, conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce.
Lorsque le client est un particulier, il est convenu que le client pourra se voir appliquer des pénalités
calculées sur les sommes exigibles et non payées à la date de l'expiration des délais de paiement, conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce.
En cas de litige, le client s'engage à saisir un médiateur, ou un arbitre compétent, ou à saisir le tribunal de commerce ou le tribunal de première instance.Parascandola SAS
1200 route de la légion - Pôle Alpha Nord - 13400 Aubagne
Tél : 04 42 18 9000 - Fax : 04 42 03 14 80 - Fax magasin : 04 42 03 78 87
contact@parascandola.fr - www.parascandola.fr



PARASCANDOLA SAS
CONCESSIONNAIRE CITROËN
DISTRIBUTEUR VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
RÉPARATEUR AGRÉÉ CITROËN
CARROSSERIE TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES

1700, route de la région - Pôles Alpes Nord - 13400 Aubagne
Tél : 04 42 16 9000 - Fax : 04 42 05 14 80 - Fax magasin : 04 42 03 78 87
convad@parascandola.fr - www.parascandola.fr

SAS au capital de 65 000 € - S43 275 574 R.C.S. Marseille
Siret : S43 275 574 00014 - APE 4512Z - N° TVA UE : FR 44 343 275 574
Rég. Imp. 1009 015 6500 0241 0240 03 - RC - CMC FRPP

SPATI

CITROËN ASSISTANCE
0 800 05 24 24 (appel gratuit)
ou votre concessionnaire 06 07 04 41 87



PARASCANDOLA
GROUPE AUTOMOBILE

ATTESTATION 28/04/21 70003 CEM CONTRA CH 28/04/21
341770 424359 VN017968

CITROËN VF73DHNSPKJ605663 27/03/19 00HF 1
C4 SPACE FE-066-WB 31782 449FV20 CASTELLI MARG 1

***** ATTESTATION 424359 DU 27/04/2021 *****

A : REVISIONS : OPERATIONS SYSTEMATIQUES

0000031338 JOINT BOUCHON VIDANGE MOT	BT1	1
00001109AL FILTRE A HUILE	12B1A	1
1611908680 LIQUIDE LA 9B3	31D1D	1
HUTVRACOW30 QUARTZ FIRST 0W30	VRAC	3,50
93830000 OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN		1,00

B : REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE FREIN

1610725580 LIQUIDE DE FREIN		2
25022707 CIRCUIT DE FREINAGE		0,40

C : REMPLACEMENT DU FILTRE D HABITACLE

00006447XG LOT DE FILTRES CHARBON	12A0A	1
49450907 FILTRE A POLLEN		0,20

IS

LES MARCHANDISES ET MATERIELS LIVRES RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIMA D'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT, SANS FORMALITÉ, LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI N° 80-558 DU 12 JUIN 1980) T.T.A. ACQUITTÉE SUR LES DROITS.

NET À PAYER

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, ou comptant à la date de livraison et ne font l'objet d'aucune condition d'acompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi (égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité) desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas d'insolvence révélée à l'annulation, le client est un consommateur, nous serons compétents les juridictions dont dépend notre siège social, à la client est un consommateur, le client est un consommateur, nous serons compétents les juridictions dont dépend notre siège social.

Nos ventes sont soumises aux conditions générales de vente (CGV).

PARASCANDOLA
A VOTRE RELEVÉ

.parascando.a.fr



SP-TT

CITROËN ASSISTANCE
0 800 05 24 24 (appel gratuit)
ou votre concessionnaire 06 07 04 41 97



PARASCANDOLA
GRUPE AUTOMOBILE

PARASCANDOLA SAS
CONCESSIONNAIRE CITROËN
DISTRIBUTEUR VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
RÉPARATEUR AGRÉÉ CITROËN
CARROSSERIE TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES

1200 - route de la région - Pôles Alpha Nord - 13400 Aubagne
Tél : 04 42 16 9000 - Fax : 04 42 03 14 60 - Fax magasin : 04 42 03 76 67
contact@parascandola.fr - www.parascandola.fr

S.A.S. au capital de 166 000 € - SIRET 575 574 000124
Siret : 575 574 000124 - APE 4512Z - N° TVA UE : FR 44 575 574
S.A. - 1976 - 100% de 166 6500 0241 6540 - 06 - BIC : CMCDFRPP

FACTURE 28/04/21 00004 PLACE PATR CH 28/04/21
341771 424359 VN017968

CITROËN VF73DHNSPKJ605663 27/03/19 00HF COMPTANT 1
C4 SPACE FE-066-AB 31782 449FV20 CASTELLI MARC 1

***** B.L. 424359 DU 27/04/2021 *****

HT

HT

E : 2202ZZ02 FORFAIT MONTAGE 2 PNEUS JUSQU'A

32,50

Montant T.T.C. : 39,00

SOUS-TOTAL INTERVENTION E 32,50 HT



LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

39,00

00004
341771 2 32,50 20,0 6,50
28/04/2021
39,00

28/04/2021
A VOTRE RÉGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions générales de réparation (CGR).



SP Ti

CITROËN ASSISTANCE
0 800 05 24 24 (appel gratuit)
ou votre concessionnaire 06 07 04 41 97



PARASCANDOLA

PARASCANDOLA SAS
CONCESSIONNAIRE CITROËN
DISTRIBUTEUR VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
RÉPARATEUR AGRÉÉ CITROËN
CARROSSERIE TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES

1200 route de la région - Pôle Alpha Nord - 13400 Aubagne
Tél : 04 42 18 9000 - Fax : 04 42 03 14 60 - Fax magasin : 04 42 03 78 87
contact@parascandola.fr - www.parascandola.fr

S.A.S au capital de 106 000 € - 343 275 574 R.C.S. Marseille
Siret : 343 275 574 00014 - APE 4511Z - N° TVA U.E. : FR 44 343 275 574
IBAN : FR76 1009 6185 6500 0241 6240 103 - BIC : CIMC FRPP

ATTESTATION 11/05/22 70003 CEM CONTRA ME 11/05/22
355424 432573 VN017568

CITROËN VF73DHNSPKJ605663 27/03/19 00HF 1
C4 SPACE FE-066-WB 50170 449FV20 CATAPANO Jean 1

***** ATTESTATION 432573 DU 09/05/2022 *****

0000031338	JOINT BOUCHON VIDANGE MOT	BT1	1
00001109AL	FILTRE A HUILE	12B1A	1
1637755180	(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	31FLF	1
HUTVRACOW30	QUARTZ FIRST OW30	VRAC	3,50
93830000	OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN		1,00

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT, SANS FORMALITÉ, LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI N° 80.335 du 12 mai 1980) T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie de Citroën. Toutes nos ventes, livraisons, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'art de L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'amiable, le client ou le commerçant qui n'aurait pas compétence les juridictions de son domicile ou de son siège social, le client ou le commerçant, s'adressent à la juridiction compétente en fonction des règles de droit commun.

Notre vente est soumise aux conditions générales de vente de Citroën.

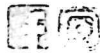
www.parascandola.fr



SPATI

CITROËN ASSISTANCE 24/24h, 7/7j
0 800 05 24 24 (appel gratuit)

PARASCANDOLA



@CitroenAubagne

CITROËN

PARASCANDOLA SAS
CONCESSIONNAIRE CITROËN
DISTRIBUTEUR VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
REPARATEUR AGREE CITROËN
CARROSSERIE TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES1260, route de la Légion - Pôle Alpha Nord - 13400 AUBAGNE
Tél : 04 42 18 9000

contact@parascandola.fr - www.parascandola.fr

S.A.S au capital de 168 000 € - 343 275 574 R.C.S. MARSEILLE
SIRET : 343 275 574 00014 - APE : 4512Z - N° TVA U.E. : FR 44 343 275 574
IBAN : FR76 1009 6185 6500 0241 6245 105 - BIC : CMCIFRPP

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. COE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	24/05/2025	00001	PLACE PATRICK	CH	24/05/2025
400531	461910	VN017968	TVA :		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VINVO			
MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} VISE EX CIRCULATION	DPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF73DHNSPKJ605663	27/03/2019	00HF	COMPTANT	1/2
C4 SPACE	FE-066-WB	96171	15449FV20	BORIGNA Swamie	
UCODE E	N° D'IMMATRICULATION	QIN	HT	AFFECTATION	N° PAGE
		QUANTITE	PRX UNITAIRE €	% REMISE	HT
					MONTANT €
					CT

** OR 461910 DU 19/05/2025 **

C : 9383XX15FR010103 FORFAIT CARRE REVISION 1H 5W30 NORMES

FPW9 55535/03

210,00

Montant T.T.C. : 252,00

1619850980	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	1,00
1637755180	(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1,00
1682801480	JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL	1,00
00001109AL	FILTRE A HUILE	1,00
RCP5W30VRAC	QUARTZ INEO RCP 5W30 VRAC	3,50
93830000	- OPERATIONS SYSTEMATIQUES	
	D'ENTRETIEN	

SOUS-TOTAL INTERVENTION C 210,00 (252,00 TTC)

E : 2612PE01FR020105 FORFAIT CARRE LIQUIDE DE FREIN

Montant T.T.C. : 78,00

65,00

1610725580	LIQUIDE DE FREIN	2,00
25022707	VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE FREINAGE	

SOUS-TOTAL INTERVENTION E 65,00 (78,00 TTC)

F : 4945PE03FR010108 FORFAIT AVANTAGE FILTRE HABITACLE

Montant T.T.C. : 64,00

53,33

1609998880	E:LOT 2 FILT HAB CHARBON PSA	1,00
49450907	REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN	

SOUS-TOTAL INTERVENTION F 53,33 (64,00 TTC)

G : *****

MN

SOUS-TOTAL INTERVENTION G 0,00 (0,00 TTC)

POUR PLUS DE FACILITE PROFITEZ DE LA PRISE DE RDV EN LIGNE

LES MARCHANDISES ET MATERIELS LIVRES RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À FAISMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'ÉCHANGER DEPLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI N° 60325 du 12 mai 1980). TVA ADDITIONNÉE SUR LES DÉBITS

NET À PAYER €

CT	MONTANT HT	TVA	MONTANT TVA
----	------------	-----	-------------

C

F

D

M

R

E

FAPILLON A-031CPE
À VOTRE RÉGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes échues et non payées à bonne date à taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur le commerce de travaux.



CITROËN

SPOTICAR

CITROËN ASSISTANCE 24/24h, 7/7j
0 800 05 24 24 (appel gratuit)

@CitroenAubagne

PARASCANDOLA
GROUPE AUTOMOBILEPARASCANDOLA SAS
CONCESSIONNAIRE CITROËN
DISTRIBUTEUR VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
RÉPARATEUR AGRÉÉ CITROËN
CARROSSERIE TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES1200, route de la Légion - P61e Alpha nord - 13400 AUBAGNE
Tél. : 04 42 18 9000

contact@parascandola.fr - www.parascandola.fr

S.A.S au capital de 168 000 € - 343 275 574 R.C.S. MARSEILLE
SIRET : 343 275 574 00014 - APE : 4511Z - N° TVA U.E. : FR 44 343 275 574
IBAN : FR76 1009 6185 6500 0241 6240 103 - BIC : CMCIFRPP

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPT	REF. COG	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	09/02/2024	00001	PLACE PATRICK	CH	09/02/2024
379906	447394	VN017968	TVA :		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° LIVRE			

MARQUE	TYPE	DATE D'EMISE EN CIRCULATION	CPL	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF73DHNSPKJ605663	27/03/2019	00HF	COMPTANT	1/2
C4 SPACE	FE-066-WB	80145	15449FV20	CATAPANO Jean Marc	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KU	PA		

DESIGNATION	QUANTITE	HT	HT	HT
		PRIX UNITAIRE	% REMISE	MONDANT

** OR 447394 DU 07/02/2024 **

A : VOYANT PRESSION HUILE S ALLUME PAR INTERMITTANCE+ PRETE DE
PUISSANCE

0000692569	(MUL) VIS A EMBASE	1,00	2,46	2,46	2
1608706680	VIS	1,00	1,41	1,41	2
1654514680	COURROIE CRANTEE DISTRIBUTION	ATE	139,17	139,17	2
9801728380	JOINT POMPE A VIDE	1,00	11,03	11,03	2
HUTVRAC0W30	QUARTZ FIRST 0W30	VRAC	21,74	152,18	2
00001109AL	FILTRE A HUILE	12B1A	23,59	47,18	2
0000031338	JOINT BOUCHON VIDANGE MOTEUR	BT1	1,37	2,74	2
00001920TN	JOINT TORIQUE	2,00	9,49	18,98	2
1654513680	JOINT ELECTROVANNE POMPE HUILE	1,00	0,66	0,66	2
1684449580	JOINT DE VIS RACCORD GRAISSAGE	1,00	3,36	3,36	2
9827278280	VIS CREUSE RACCORD HUILE TURBO	1,00	7,09	7,09	2
9817643380	JOINT DE DESHUILEUR	1,00	20,18	20,18	2
9812133880	POMPE A VIDE MECANIQUE	1,00	129,00	129,00	2

SOUS-TOTAL INTERVENTION A 535,44 HT

D : Allumage du témoin lumineux de pression d huile moteur (Fiche
Incident Client)

9675081780	ELECTROVANNE POMPE A HUILE	1,00	268,02	268,02	2
9829898980	CARTER D'HUILE MOTEUR	1,00	109,96	109,96	2
9R59RP00	REPARATION DIVERS	6,00	110,00	660,00	2
PART	Participation Constructeur	-1,00	1201,91	-1201,91	2
PARTPARA	PART PARASCANDOLA		371,51	-371,51	2
LOCAS	MISE A DISPOSITION VEHICULE	2,00	20,00	40,00	2

SG

SOUS-TOTAL INTERVENTION D -495,44 HT

POUR PLUS DE FACILITE PROFITEZ DE LA PRISE DE RDV EN LIGNE

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN
CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER
DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (O.I n° 80.205 du 12 mai 1980).
TVA ADOUTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

C F D M R E

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE REGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente
et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont
payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L 441-6 du code de commerce, il est
expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées
sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux
d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire
pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent.
Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.